

**AIRBUS**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 3 581 336 Euros  
Siège social: 2, rond-point Emile Dewoitine  
31700 Blagnac  
RCS Toulouse 383 474 814  
(la « **Société** »)

---

**PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT  
EN DATE DU 1 AVRIL 2025**

---

Monsieur Guillaume Faury, Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de la Société, a pris les décisions suivantes:

- Prise d'acte de la fin du mandat de Monsieur Thierry Baril en qualité de Directeur Général de la Société,
- Nomination de Madame Carmen-Maja Rex en qualité de Directeur Général de la Société,
- Délégation de pouvoir en vue de la réalisation des formalités

**PREMIÈRE DÉCISION: Prise d'acte de la fin du mandat de Monsieur Thierry Baril en qualité de Directeur Général de la Société**

Le Président prend acte de la fin du mandat de Monsieur Thierry Baril en qualité de Directeur Général de la Société effective à compter du 1 avril 2025.

**DEUXIÈME DÉCISION: Nomination de Madame Carmen-Maja Rex en qualité de Directeur Général de la Société**

Le Président nomme:

Madame Carmen-Maja Rex  
née le 16.11.1971 à Landshut (Allemagne)

[...]

en qualité de Directeur Général de la Société, avec prise d'effet au 1 avril 2025 et pour une durée indéterminée.


Le Président décide par ailleurs que Madame Carmen-Maja Rex ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général.

Carmen-Maja Rex accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

**TROISIÈME DÉCISION: Délégation de pouvoir en vue de la réalisation des formalités**

Le Président délègue tous pouvoirs à Lextenso, Paroi Nord, 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris — La Défense et à tout porteur d'un extrait ou copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires auprès du registre du commerce et des sociétés de Toulouse (y compris par voie dématérialisée avec signature électronique), notamment dans le cadre de la mise à jour de l'extrait K-bis de la Société et en conséquence, déposer toutes déclarations, pièces et justificatifs, retirer tous récépissés et régler tous frais et droits y afférent et généralement faire le nécessaire.

Fait à Blagnac, le 1er avril 2025



---

Guillaume Faury  
Président



---

Carmen-Maja Rex

Signature précédée de la mention manuscrite "*bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général*"